

CEPAG

Centre d'Éducation Populaire
André Genot

boomerang

f o c u s

- ▶ **évolution du droit de vote en Belgique**
- ▶ **nationalité et citoyenneté**
- ▶ **la citoyenneté en acte**

Ed. Resp. :
Annick Thyré
CEPAG asbl
avenue G. Bovesse 117, bte 10
5100 Jambes
Bureau dépôt : Bruxelles X

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 1 - Mai 2004

sommaire

Edito	2
Focus	4
Echos des Régionales	14
À lire quand même	15
À voir, à lire,	17

Comité de rédaction : **D'ALTOÉ Laurent** • **PRECELLE Eddy**
• **ANDRUSYSZYN Anne-Marie**

Mise en page : **CEPAG asbl**

Impression : **Imprimerie Van Ruys**
rue de l'Orient 50 • 1040 Bruxelles

édito

Le voilà, tout chaud comme un croissant sortant du four : « **Boomerang** », le nouveau trimestriel du CEPAG et de ses Régionales.

Attention, il ne s'agit pas d'une publication de plus à jeter aux orties, mais bien d'un véritable outil de communication et d'information à l'attention de l'ensemble des acteurs de l'éducation permanente en Communauté française.

En effet, l'année 2004 constitue une période charnière pour la mise en route du nouveau décret par le CEPAG et ses Régionales. Ce « lifting » législatif est notamment destiné à stabiliser les aides dans le domaine de l'éducation permanente et à assurer une meilleure visibilité du secteur. D'ores et déjà, la « machine » est lancée et la présente publication en est un exemple tangible.

Outre une approche spécifique liée à l'actualité sociale et/ou culturelle, la rubrique « Echos des Régionales » sera le lieu privilégié pour annoncer des évènements, des activités... bref, se faire connaître.

Et comme l'éducation permanente, c'est aussi apprendre à être curieux de tout, la rubrique « À voir, à lire, ... » fera le point sur l'actualité cinématographique et littéraire entre autres.

Il va de soi que toutes les idées, suggestions, remarques (agréables ou pas...) sont les bienvenues.

Le but de ce trimestriel est de contribuer à la création d'un véritable réseau entre le CEPAG, les Régionales et, aussi et surtout, les acteurs de terrain.

Dans cette optique, notre site internet (<http://www.cepag.be>) a également un rôle prépondérant à jouer.

Depuis de nombreux mois, le nouveau décret a généré bon nombre de changements mais aussi d'interrogations. Dans la mesure du possible, « **Boomerang** » tentera d'y apporter des réponses claires.

La genèse d'une publication, c'est un peu comme une naissance, avec ses joies et ses inquiétudes. Mais comme on dit dans pareil cas : « L'accouchement s'est bien déroulé ! ».

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction.

focus

Introduction

De 2003 à 2004, la Belgique connaîtra différentes élections, élections législatives, régionales, européennes, mais aussi des élections sociales dans les entreprises.

En 2006, les élections communales.

Et en 2007, à nouveau les élections législatives.

C'est l'occasion pour le CEPAG et les Régionales de mener une réflexion sur la citoyenneté et la participation active à la démocratie.

Outre l'article proposé dans ce bulletin, nous proposons deux outils pédagogiques pouvant servir de référence à une démarche pédagogique :

- Le premier est une cassette audio-visuelle intitulée « La citoyenneté active ».
- Le second est un dossier pédagogique « Histoire de la démocratie et de la citoyenneté ».

Ces deux outils peuvent être obtenus au CEPAG, dès août 2004, auprès de Dominique LOSSON (T 02/506 82 17 - courriel cepag@cepag.be).

Évolution du droit de vote en Belgique

- 1885-1890 : révoltes sociales

La Belgique avait un système de vote censitaire : seuls les hommes qui payaient une certaine somme d'impôts pouvaient voter. Moins de 5% de la population adulte avaient le droit de vote, à peine 40.000 électeurs pouvaient participer au scrutin. Cette population commençait à se faire entendre et à s'organiser.

En 1884, les catholiques gagnent les élections et obtiennent la majorité absolue. En 1885, le Parti ouvrier belge (POB) est fondé et se donne comme première priorité l'obtention du suffrage universel. Dès 1886, des meetings et des manifestations sont organisés : des grèves éclatent pour le droit de vote.

En mars 1886, la Belgique est secouée par une révolte sociale sans précédent. La crise, le chômage, la baisse des salaires, les nouveaux processus de fabrication poussent la classe ouvrière à l'émeute, principalement dans le bassin hennuyer : des usines sont incendiées, des châteaux pillés. La répression sera intransigeante et fera de nombreuses victimes : des tués, des blessés et des condamnés à des peines de prison ferme.

Si le suffrage universel n'est pas la cause première de cette révolte sociale, les militants du POB vont néanmoins, devant la commission d'enquête chargée de faire le point sur la situation ouvrière, réclamer le droit de vote comme solution à la question sociale.

En 1890, dans les rues de Bruxelles, le POB rassemble 70 à 80.000 militants qui proclament le Serment de Saint-Gilles : *« Les ouvriers et les démocrates de Belgique réunis le 10 août 1890 au parc de Saint-Gilles, en une manifestation solennelle, jurent de combattre sans trêve ni repos jusqu'au jour où, par l'établissement du suffrage universel, le peuple belge aura réellement conquis une patrie. »*

Une pétition est envoyée à la Chambre des représentants protestant *« contre l'injustifiable et dangereux privilège que la majorité de la bourgeoisie prétend conserver malgré les revendications énergiques unanimes et réitérées du peuple belge. »*

● 1892 : débats à la Chambre des Représentants

Après des années de grèves et de manifestations, le principe d'une révision de la loi électorale est accepté. Ceci nécessite un changement de la constitution et pour cela il faut que deux tiers des représentants soient d'accord pour le faire. Les élections censitaires de juin 1892 amènent encore une majorité catholique et conservatrice dans le parlement. Les progressistes libéraux, libellés à l'époque comme « extrême gauche », proposent l'adoption immédiate du suffrage universel, en excluant les indignes, les assistés et les femmes.

Dans les Annales Parlementaires, on peut retrouver des arguments parfois étonnants : les progressistes invoquent le principe égalitaire, les conservateurs pensent que le vote universel va mener au chaos total et que, de toute façon, le droit de vote n'intéresse pas les ouvriers ! Les progressistes insistent néanmoins sur le fait que le droit de suffrage est inhérent à la qualité de citoyen, et que tous les citoyens sont égaux devant la loi.

« On ne conçoit pas que, dans son propre pays, un homme qui est honorable, qui vit de son travail, qui n'est atteint d'aucune tare, soit exclu du droit de participer par son vote à la confection des lois, à l'établissement des impôts et à l'organisation du régime social et politique. »

Ce principe de l'égalité est rapidement réfuté par bon nombre d'intervenants conservateurs : *« Depuis quand l'ignorant est-il l'égal de l'homme instruit, le paresseux vaut-il l'homme qui s'est créé un patrimoine à force de travail et d'économies ? »*

- **1893 : la chambre adopte le suffrage universel tempéré par vote plural**

Dans les régions industrielles, principalement dans le Hainaut, la colère gronde. Les mineurs mènent des grèves pour des questions de salaire, de durée du travail et pour le suffrage universel.

Les 5, 6 et 7 avril, les développements à la Chambre font craindre qu'elle n'adopte un système électoral à peine modifié. Les événements se précipitent : le POB se prononce le 7 avril pour la grève générale.

Le 10 avril, les mineurs débrayent. D'autres suivent.

Le 13 avril, la première grève générale politique a vraiment commencé.

La confrontation avec les forces de l'ordre est immédiate : le 14, on compte déjà un tué (une femme) et des blessés dans la région du Centre, à Frameries et à Bruxelles.

Le 16 avril, le nombre de grévistes atteint les 250.000 et celui des victimes augmente : 14 morts.

Sous toutes ces pressions, le suffrage universel tempéré par le vote plural était accepté. Du coup, le nombre d'électeurs passe à 1.370.687.

- **1919 : suffrage universel
pour les hommes**

Ce que d'aucuns avaient prévu se réalise. La loi était injuste et insatisfaisante. Le POB devait repartir en campagne pour l'obtention du suffrage universel, pur et simple.

Mais il faudra encore deux grèves générales (1902 et 1913) et une guerre mondiale pour obtenir gain de cause.

Le 10 avril 1919, le suffrage universel pour les hommes de plus de 21 ans est instauré.

Dans les débats sur le droit de vote des femmes, les partis changent leur fusil d'épaule : les catholiques qui croient que beaucoup de femmes voteront « comme leur dit monsieur le curé » sont pour, les progressistes libéraux et socialistes freinent. Leurs arguments tournent parfois au folklorique : elles n'auraient ni la compétence, ni la formation politique, ni de l'intérêt pour la chose publique.

Les femmes attendront encore un deuxième conflit mondial et obtiendront le droit de vote à tous les niveaux seulement en 1948.

Nationalité et citoyenneté

La définition de la citoyenneté est, généralement, étroitement liée à celle de la nationalité et originellement à la démocratie. Juridiquement, la citoyenneté peut être définie comme la jouissance des droits civiques attachés à la nationalité, c'est-à-dire la jouissance de l'ensemble des droits privés et publics qui constituent le statut des membres d'un État qui les reconnaît comme tels. Dans ce sens, le citoyen est celui qui appartient à la « cité », qui, disposant de droits (droit de vote, d'éligibilité, d'accès à la fonction publique...), est également soumis à des devoirs (respecter les lois, payer des impôts...).

Selon les dictionnaires récents, la citoyenneté est la situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen, et donc d'individu considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques. Il n'en demeure pas moins que tous les nationaux ne sont pas citoyens, et que l'égalité entre individus citoyens n'est pas acquise. Le contexte de crise actuelle (manque cruel d'emplois, restructuration, mondialisation, Europe seulement économique et surtout le vote des immigrés) peut laisser penser que la citoyenneté est une valeur relative, et qu'elle ne s'exerce pas sur un pied d'égalité. Contexte auquel se joignent les fortes connotations symboliques de la citoyenneté que sont notamment la responsabilité, l'égalité, l'indépendance de jugement, qui tendent à renforcer le sentiment abstrait que nous pouvons avoir de l'identité citoyenne, masquant ainsi les inégalités concrètes entre individus. Les droits sociaux des individus (travail, sécurité sociale...) sont d'ailleurs devenus des attributs de la citoyenneté depuis longtemps.

L'émergence de « nouvelles citoyennetés », locale, européenne, voire mondiale, nourrit cette réflexion et participe à la remise en cause de la définition de la citoyenneté, notamment liée à la nationalité. La célèbre formule « Citoyens du monde » démontre la volonté de dépasser ce cadre national, donnant une dimension universelle du concept.

Nous avons tous en souvenir la pétition lancée en décembre 2003 « Un million de signatures pour une citoyenneté européenne de résidence » qui illustre cette évolution supra nationale de la notion de citoyenneté. Pour rappel, le projet de Constitution de l'Union européenne, comme les traités antérieurs, stipule que possèdent la citoyenneté de l'Union européenne « *les personnes ayant la nationalité d'un État membre* ». Cette disposition exclut de la citoyenneté de l'Union 15 millions de personnes, ressortissantes des États tiers¹.

Certes, la citoyenneté est aujourd'hui mise un peu à toutes les sauces, au centre de nombreux débats entre politiciens, sociologues, historiens, philosophes, techniciens et professionnels de l'éducation. Certains s'en félicitent. D'autres s'en désolent ou ironisent. Mais effet de crise ou non, la réflexion sur la citoyenneté ne devrait pourtant être jamais négligée car elle s'intéresse à l'identité politique de l'individu et, de là, au pouvoir dont il dispose pour influencer le cours de sa propre existence et de celle des autres. Les décisions législatives, décrétales, n'ont-elles pas un effet direct sur la vie de chacun, dans le domaine politique bien sûr, mais aussi et autant dans ceux de l'économie, de la culture et de la vie sociale ?

¹ J'écrivais ces lignes quelques temps avant la date historique du 1^{er} mai 2004, date de l'élargissement de l'Europe à 25 États. Ce nombre doit certainement être revu à la baisse. Il n'en demeure pas moins que les ressortissants des États tiers, résidant dans cette Europe à 25, ne jouissent toujours pas de la citoyenneté européenne.

Depuis plusieurs années, le mot « citoyenneté » connaît un glissement sémantique qui tend à l'inclure dans le vocabulaire caractéristique d'une certaine façon de poser les questions de société et d'y répondre. Selon la conception du Philosophe Ernest Renan (fin du XIX^e siècle), une nation est « *un plébiscite de tous les jours* », c'est-à-dire que la volonté de vivre ensemble doit être sans cesse renouvelée. De ce point de vue, la citoyenneté n'est jamais acquise et se construit tous les jours.

La citoyenneté en acte

Les actes auxquels on a associé par excellence la citoyenneté dans une démocratie sont donc l'exercice des droits politiques, en particulier le droit de vote qui permet d'élire des représentants, et des droits civils, notamment dans le domaine judiciaire. En retour, le citoyen doit accomplir des devoirs (respecter les lois, payer des impôts...).

Mais, comme en témoigne l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le citoyen est avant tout défini comme quelqu'un qui, en droit, prend part à la vie publique de son État et intervient dans les processus de décision politique de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

La sociologie contemporaine insiste aussi sur des formes d'action ou des activités qui n'ont pas de rapport direct avec l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs. Celles-ci prennent place dans un « espace » qui n'est ni privé, ni public, mais plutôt de l'ordre du « voisinage ». Elles se développent notamment dans la vie associative, parfois spécifique à un quartier.

À travers elles, les citoyens tentent de renforcer, recréer ou faire naître un lien social essentiel au maintien de la démocratie et de la vie politique, de garantir les conditions d'exercice de la citoyenneté pour des populations défavorisées (aide éducative, aide sociale, aide juridique), ou encore de faire entendre des revendications à l'État.

Dans ce sens, la citoyenneté est aussi exercée dans des formes de mobilisation collective qui apparaissent ponctuellement pour protester contre certains aspects de la politique gouvernementale, mais aussi pour revendiquer un droit ou contraindre l'État à mener une action que lui seul, et non les individus même unis en grand nombre, peut faire aboutir (ainsi dernièrement lors de la seconde guerre du Golfe, contre l'ingérence américaine en Irak).

La mobilisation collective a plusieurs visages dont les plus importants sont aujourd'hui la grève et la manifestation. Mais les actes civiques sont aussi ceux de tous les jours, comme avoir simplement le geste propre par respect de l'environnement de tous.

Enfin, certains programmes d'enseignement estiment qu'il y a au moins cinq messages dont un programme d'éducation civique doit traiter :

- le sens de la démocratie ;
- le rôle, la responsabilité et les droits des citoyens ;
- la gestion acceptable du gouvernement ;
- les principes et les processus démocratiques ;
- les institutions et les lois démocratiques.

Pour terminer, on peut affirmer sans peine que la démocratie dans un groupe d'amis est aussi fragile que la démocratie en société. Dans les deux cas, on retrouve un code de conduite : distinction entre ce qui est bien ou mal vu en matière de loisirs, de comportements à l'intérieur et à l'extérieur du groupe, de relations avec les amis, les inconnus, les adultes...

Une certaine liberté d'expression : tandis que certaines choses sont tues, d'autres doivent être obligatoirement affirmées.

Une certaine tolérance : des comportements sont l'objet de moqueries ou carrément prohibés ; d'autres ne sont même pas remarqués.

Des règles de justice : qui déterminent qui a droit à une réparation par suite d'une faute, qui a droit à des privilèges...

Un mécanisme de prise de décision : pour résoudre les divergences d'opinions, répartir le leadership ou encore donner suite aux demandes particulières et aux plaintes.

Extraits adaptés de :

- Chronique du droit de vote en Belgique, dans « La Belgique et ses immigrés » - M.-TH. COENEN - De Boeck Université, 1997.
- Larousse, Microsoft, 1996.
- Dictionnaire de philosophie politique « Civilité et civilisation » - A. PONS - PUF, 1996.
- Les Libertés politiques - J. RIVERO - PUF, 1981.

échos des régionales

L'ASBL **CEPRé**, en collaboration avec la Fondation Auschwitz et la section artistique de l'ICES Léon Hurez de La Louvière, vous propose de découvrir l'exposition :

« AUSCHWITZ »

L'Univers concentrationnaire
et la politique nazie d'extermination
dans leur contexte historique 1914 - 1945

Articulée sur 7 thématiques

- L'Europe mutilée
- L'Europe à nouveau divisée
- La République Allemande en crise
- L'Allemagne nazie
- Invasions et guerres
- L'Univers concentrationnaire
- Évacuation et libération des camps

Cette exposition met particulièrement en exergue le processus qui a amené l'Allemagne nazie à commettre l'horreur. Vous imaginez dès lors l'importance de cette exposition à l'aube des scrutins régionaux et européens.

Du lundi 3 mai au lundi 24 mai 2004

dans les locaux de la FGTB-Centre
rue Henri Aubry 23 - 7100 Haine-St-Paul (Jolimont)

Avant la visite : découverte du film d'Alain Resnais « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard), réalisé à Auschwitz, contenant des scènes d'époque et d'autres prises après la guerre (durée : 29 minutes).

Visite guidée : commentaires, questions, réponses (durée : 1 heure environ).

à lire quand même

Couleur sépia

Nouvelle de Laurent D'Altoé

- Quel bordel...

Armand venait de soulever la trappe poussiéreuse ; des myriades de particules s'animaient autour de ses cheveux. Péniblement, il se hissa sur la dernière marche de l'échelle.

Un rétablissement plus tard, il se stabilisait sur le vénérable plancher.

Il n'y a rien de plus mystérieux qu'un grenier. Un vrai, pas une de ces mansardes minables comme on peut en voir dans les demeures récentes. Ici, il s'agissait de toute évidence d'un grenier de rêve d'enfant, avec ses coins et recoins, ses illusions oubliées dans des armoires fantomatiques.

Pourtant, Armand n'avait pas du tout envie de goûter aux charmes fanés de la nostalgie. Il était là pour trier ce capharnaüm, ni plus, ni moins.

- Comment peut-on accumuler autant de trucs ?

Il avait enterré son grand-père deux jours auparavant. Le vieil homme s'était éteint comme une ampoule en bout de course, à 89 ans. Son parcours n'avait rien d'exceptionnel pour un rescapé de sa génération : une rude enfance paysanne, la guerre, les charbonnages... Une vie parmi tant d'autres.

Et comme si la douleur de perdre un être cher ne suffisait pas, il fallait à présent violer l'intimité du mort en vidant son pauvre logis, le décor de ses dernières années. Pénible.

Armé d'une lampe de poche, l'apprenti-brocanteur tentait d'extirper quoi que ce soit pouvant lui être d'une quelconque utilité. Le camion destiné à évacuer ce fourbi arrivait dans deux heures.

L'expédition commençait plutôt mal, Armand s'étala sur une manne de linges qui l'enroba immédiatement d'une tenace odeur de mois.

à lire quand même

Poursuivant son périple hasardeux, il se heurta le crâne à l'antique table en chêne massif. Chaque objet lui démontrait physiquement qu'il n'avait pas sa place en ce lieu.

Il allait renoncer définitivement lorsque son faisceau lumineux capta un reflet aguicheur. Son corps se pencha pour recueillir l'offrande de sa curiosité. Derrière un tas informe, un grand cadre prétentieux attendait. Il contenait une photo manifestement très ancienne.

Une fois redescendu dans la cuisine, il entreprit l'examen de sa découverte. Il fut tout de suite intrigué : le cliché datait probablement des années vingt. Il s'en dégagait une douceur de fin d'automne qui ne laissa pas Armand indifférent. La scène semblait d'ailleurs inhabituelle, une dizaine de personnages, vêtus de costumes sombres, étaient réunis autour d'un cercueil. Une veillée mortuaire, voilà un sujet plutôt glaçant.

Tous les acteurs de cette tranche de mort pathétique portaient sur leurs visages le masque intense du chagrin.

- Comme c'est étrange...

Son attention s'était portée sur le cercueil entouré de fleurs, élément central de ce dernier au revoir. Ouvert, il laissait poindre le visage apaisé du défunt, un jeune homme aux abondants cheveux noirs.

- Mais...

La face d'Armand se couvrit de la blancheur du plâtre. Comme un fou, il se rua vers la fenêtre, offrant sa découverte aux rayons du soleil de janvier. Malgré la poussière et la pâleur des contours, il n'y avait aucun doute : le macchabée au fond de sa dernière demeure, c'était son sosie. Non...c'était lui !

- Au secours, à l'aide !

Son cri se perdit dans l'air humide.

Malgré les recherches actives de sa famille et de la police, plus personne n'entendit jamais parler d'Armand Jadin.

Sur la photo, le cercueil était désormais refermé. À jamais.

FIN

à voir, à lire, ...

- à voir

Depuis qu'Otar est parti

de Julie Bertuccelli

Ce très beau premier film de fiction (Julie Bertuccelli vient du documentaire et cela se voit par le regard qu'elle porte sur la réalité) est une vraie réussite, avec une mise en scène très délicate, très discrète, très intime où beaucoup de choses sont dites par des regards, des silences, des gestes quotidiens ou des ambiances imprégnées d'impressions.

Buongiorno, notte

de Marco Bellocchio

Ce film, qui fit sensation au festival de Cannes 2003, nous relate les 55 jours de détention de l'homme d'Etat italien Aldo Moro qui fut enlevé par les Brigades Rouges en mars 1978. Marco Bellocchio, réalisateur jadis fort engagé, a réalisé une œuvre qui est un film de fiction très documenté mais pas trop historique et il choisit comme point de vue les yeux de l'un des quatre ravisseurs.

Big fish

de Tim Burton

Ce très beau et émouvant film de Burton, c'est le voyage d'un fils à la recherche de son père, sa tentative désespérée pour cerner celui qu'il aime malgré tout. Il va s'efforcer de démêler le vrai du faux et découvrir que son père est, finalement, un homme qui ne voyait pas l'utilité d'une vie ordinaire et qui avait besoin de l'embellir, de la rendre excitante, passionnante en lui donnant une touche de magie.

à voir, à lire, ...

- à lire

Ouvrière par Franck MAGLOIRE

(L'Aube Poche - 166 pages - 7,60 €)

Mère de famille, ouvrière spécialisée chez Moulinex, usine située à Caen, Nicole Magloire a travaillé pendant trente ans sur sa machine à souder. Le 11 septembre 2001, elle apprend que son usine ferme et son fils Franck décide alors, pour son premier roman, de raconter l'histoire de sa mère en donnant ainsi la parole à une ouvrière, catégorie sociale qui, habituellement, garde le silence.

Tout au long de ce récit, ce qui est mis à l'avant, c'est la vie courageuse de cette femme qui résiste avec dignité à la fatigue et à l'ennui d'une vie de travail où le temps est minuté, où les pensées sont surtout occupées par les gestes du travail, ce qui empêche de réfléchir sur la société de consommation, le travail des syndicats, l'individualisme qui remplace le collectif, le chômage qui devient de plus en plus important. C'est ainsi que le monde finit par ne presque plus exister et qu'on ne voit pas que les menaces de fermeture sont là, qu'il faudrait se battre pour garder son emploi. Normal quand cette vie abrutissante et tellement répétitive lui fait dire que trente ans de travail dans cette usine lui paraissent une seule et unique journée.

Franck Magloire aide sa mère à nous transmettre son témoignage en lui donnant un ton très particulier, avec cette écriture rythmée par des points de suspension qui sont censés nous donner les hésitations ou les silences de celle qui se confie, qui ose enfin exprimer sa révolte, les espoirs de sa jeunesse mais aussi le fait qu'elle est restée une femme attentive à ses robes, à ses chaussures, à sa peau, à une sorte de coquetterie très féminine qui faisait que jamais, au grand jamais, elle ne portait à l'extérieur les vêtements de l'usine.

à voir, à lire, ...

Mais ce qui nous est surtout livré, c'est l'expérience d'une ouvrière dans une usine typique, comme il y en a tant, avec une main-d'oeuvre surtout féminine mais, évidemment, encadrée par les hommes qui sont au-dessus. Ce qui est ironique, c'est cette publicité qui disait « Moulinex libère la femme » alors que Nicole Magloire se sentait prisonnière. Heureusement, sa vie n'est pas que là, il y a aussi la vie familiale et les trajets entre usine et maison.

« Ouvrière » est un très beau livre, sensible mais aussi froid (comment décrire le travail monotone et répétitif avec amour ?), remarquablement maîtrisé dans sa construction. Un livre à lire pour mieux connaître une certaine condition ouvrière et mieux comprendre à quoi on a échappé...

Le journal d'un manoeuvre par Thierry METZ

(Folio n° 4007 - 126 pages - 5,70 €)

Avec ce texte, on se trouve donc devant un témoignage sur le travail assez particulier et peut-être unique, où ce qui est dit sur le travail passe à travers la subjectivité de celui qui écrit et la réalité est filtrée par les mots et l'écriture. Du coup, la médiocrité et la banalité du travail se chargent d'autres sens qu'il faut que nous allions rechercher au fond de nous-mêmes.

Poids léger par Oliver ADAM

(Seuil Points - 141 pages - moins de 10 €)

Ce court roman nous raconte l'histoire d'Antoine, un paumé à la dérive dans sa vie professionnelle et sentimentale. Beau roman par un des auteurs français actuels les plus doués. Le réalisateur Jean-Pierre Améris (à qui l'on doit le très beau « C'est la vie » avec Jacques Dutronc et Sandrine Bonnaire) a adapté ce texte pour le cinéma (sortie prévue : fin juin) avec Bernard Campan comme interprète principal.

à voir, à lire, ...

Le cercle de la croix par Iain PEARSON

(Pocket n° 10.572 - 925 pages - moins de 10 €)

Ce thriller historique se passe à Oxford au 17^{ème} siècle. Un meurtre à l'université sert d'analyseur de l'époque au travers de 4 personnages issus de milieux différents.

● **expositions**

1940-1945 : un combat pour la liberté

Expo basée sur les combattants de la Seconde Guerre mondiale et sur des triptyques : chaque portrait de Christophe Smets est associé à une photographie du passé et à un témoignage écrit.

Jusqu'au 6 juin 2004.

A Charleroi, au Musée de la Photographie. Tél. 071/31 12 12

Fausto Melotti

Le Mac's présente un ensemble complet des œuvres de l'artiste italien Fausto Melotti : sculpture, peinture, céramique, dessins et des Teatrini.

Jusqu'au 20 juin 2004.

Musée des Arts Contemporains du Grand-Hornu. Tel. 065/65 21 21

L'extraordinaire jardin de la mémoire

Basée sur 50 ans d'archives de la RTBF, une réflexion sur ce réservoir de la mémoire constitué par les images télévisées.

Jusqu'au 27 septembre 2004.

A Morlanwelz, au Musée Royal, chaussée de Mariemont 100.

Tél. 064/21 21 93.